



Fiche d'information maternité

Consultation avec l'anesthésiste :

La **consultation d'anesthésie est obligatoire** avant toute intervention ou accouchement. Sauf urgence, elle doit avoir lieu **au moins 48 heures avant l'intervention** et **6 semaines avant la date prévue de la naissance**. Lors de la consultation, le médecin anesthésiste procédera à un interrogatoire et à un examen médical lui permettant de connaître vos antécédents et vos pathologies actuelles.

Prendre rendez-vous au **04.77.42.28.60**

Vous devez apporter : vos résultats d'examens biologiques (prise de sang, analyse d'urines...)

- ▶ votre carte de groupe sanguin ;
- ▶ vos ordonnances de traitement en cours ;
- ▶ vos radiographies et échographies...

Préparation de votre admission :

En ligne	Sur place à l'accueil principal, à partir du 6 ^{ème} mois de grossesse
<p>Merci de nous retourner l'ensemble de votre dossier par mail à l'adresse suivante : hpl.pread@ramsaygds.fr</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une copie de votre Carte Nationale d'Identité, Recto/Verso • Une lecture de votre Carte Vitale à jour de vos droits (téléchargeable sur le site Ameli.fr) • Une copie de votre Carte de Mutuelle et prise en charge hospitalière <p>+ Les documents ci-dessous dûment complétés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Votre séjour à la carte complété (choix hôtelier) • Fiche de désignation d'une personne de confiance • Questionnaire anesthésie maternité • Fiche information DHO Anesthésie- Réanimation- Gynécologie-Obstétrique 	<p style="text-align: center;">Accueil HPL Rez-de-chaussée / Niveau 0 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h à 18h.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une copie de votre Carte Nationale d'Identité, Recto/Verso • Une lecture de votre Carte Vitale à jour de vos droits (téléchargeable sur le site Ameli.fr) • Une copie de votre Carte de Mutuelle et prise en charge hospitalière



Fiche d'information maternité

A votre entrée, vous devez présenter les documents suivants :

- Carte Nationale d'Identité (CNI)
- Carte Vitale
- Carte de mutuelle
- L'original de votre carte de groupe sanguin ;
- Consentements signés concernant l'anesthésie ou d'autres gestes médicaux.

Déclaration de naissance :

La déclaration de naissance de votre enfant se fera en salle de naissance.



Attention, le délai légal pour effectuer la déclaration de naissance est de **5 jours maximum**.

Documents à apporter :	Pour les couples non mariés :
<ul style="list-style-type: none"> • Carte d'identité/ passeport ou titre de séjour de la maman • Livret de famille ; 	<ul style="list-style-type: none"> • L'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant ; • Le livret de famille (si deuxième enfant).

Liste de naissance à apporter :

Bébé	Maman
▶ 2 capes de bain	▶ 3 pyjamas
▶ 7 bodies manches longues/courtes	▶ soutien-gorge d'allaitement + coussinets d'allaitement
▶ 7 pyjamas (babygros)	▶ 1 coussin d'allaitement
▶ 4 brassières	▶ Nécessaire de toilette + serviette de bain et/ou peignoir
▶ 4 paires de chaussettes ou chaussons	▶ Savon
▶ 2 à 3 bonnets selon la saison	▶ Culottes en coton
▶ 2 turbulettes ou gigoteuses	▶ 1 sèche-cheveux
▶ 1 combinaison adaptée à la saison pour la sortie	▶ Des protections adaptées pour le jour du départ
▶ 7 bavoirs	▶ Prévoir des tenues décontractées pour la journée
▶ 1 thermomètre de bain	▶ 1 paire de pantoufles/chaussons
▶ 5 langes en coton (carré en coton) et/ou serviettes de toilette	▶ 1 gourde
▶ Veilleuse	▶ 1 brumisateur